

Tableau des allocations de l'Entente 2020-2023 et modalités associées

(Version préliminaire, non relue et à traduire ultérieurement)

Annexe	Titre	Statut	Sommes / autres	Modalités de participation du syndicat	Règle budgétaire associée	Arbitrable ou non 10-2.04
Annexe XLIII	Soutien à la correction d'épreuves obligatoires	Nouveauté	Français, langue d'enseignement, 4 ^e année du primaire : une demi-journée de suppléance Français, langue d'enseignement ou English Language Arts et mathématique 6 ^e année : une journée de suppléance	Comité de participation école (chap. 4-0.00), s'il y a lieu	15130	Oui
Annexe XXV	Mesures particulières concernant les groupes à plus d'une année d'études	Renouvellement avec bonification	2 M\$ / an ¹ (675 \$ par GPAE)	Comité perfectionnement (chap. 7-0.00) Ou autre si entente	15142	OUI
Annexe XLIV	Sommes allouées en soutien à la composition de la classe à l'éducation des adultes et en formation professionnelle	Nouveauté	2,26 M\$ / an ²	Comité paritaire EHDAA au niveau commission (clause 8-9.04) En vertu des clauses 11-14.07 ii) et 13-15.11 c) ii)	À venir	Oui
Annexe XXX	Sommes allouées en soutien à la composition de la classe au secteur des jeunes	Renouvellement sans bonification	20 M\$ / an ³	Comité paritaire EHDAA au niveau commission (clause 8-9.04) et Comité EHDAA au niveau de l'école (clause 8-9.05)	15372	Oui

¹ Montants alloués aux centres de services scolaires, incluant le Centre de services scolaire du Littoral, et aux commissions scolaires anglophones dont le syndicat est affilié à la FSE-CSQ ou à l'APEQ **incluant le Littoral.**

² Montants alloués aux centres de services scolaires, incluant le Centre de services scolaire du Littoral, et aux commissions scolaires anglophones dont le syndicat est affilié à la FSE-CSQ ou à l'APEQ.

³ Montant correspondant à la représentativité de l'APEQ dans les paramètres budgétaires.

Annexe	Titre	Statut	Sommes / autres	Modalités de participation du syndicat	Règle budgétaire associée	Arbitrable ou non 10-2.04
Annexe XXIX	Ressources aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Renouvellement sans bonification	Maintien des ressources en orthopédagogie par commission scolaire et maintien de 600 postes d'enseignants-ressources au niveau provincial	Comité paritaire EHDAA au niveau commission (clause 8-9.04)	15332	Oui
Annexe XXXII Section 1	Soutien à la composition de la classe et ajout de ressources au primaire et au secondaire	Renouvellement avec bonification	2,1 M\$ M\$ / an ⁴	Comité paritaire EHDAA au niveau commission (clause 8-9.04) et Comité EHDAA au niveau de l'école (clause 8-9.05)	15372 (Ajout)	Oui
Annexe XXXII Section 2	Ajout de ressources enseignantes en service direct à l'apprentissage des élèves du primaire	Nouveauté	40 M\$ / an ⁵	Comité paritaire EHDAA au niveau commission (clause 8-9.04)	---	Oui
Annexe XXXIV	Sommes allouées pour la surveillance collective au préscolaire et au primaire	Nouveauté	25 M\$ / an ⁶	Comité de participation Commission (chap. 4-0.00) et Comité de participation école (chap. 4-0.00)	À venir	Oui
Annexe XLVIII	Sommes allouées pour l'ajout de classes spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Nouveauté	Ajout de 150 classes spécialisées pour 2 ans (2020-2021 et 2021-2022) ⁸ Ajout de 75 classes spécialisées pour 2022-2023 ⁸	Comité paritaire EHDAA au niveau commission (clause 8-9.04)	15313 (pour les ajouts actuels) À venir pour les autres mesures	Oui

⁴ Montants alloués aux centres de services scolaires dont le syndicat est affilié à l'APEQ.

⁵ Montants alloués aux centres de services scolaires, incluant le Centre de services scolaire du Littoral, et aux commissions scolaires anglophones dont le syndicat est affilié à la FSE-CSQ ou à l'APEQ.

⁶ Montants répartis entre les centres de services scolaires, incluant le Centre de services scolaire du Littoral, et les commissions scolaires anglophones.

Annexe	Titre	Statut	Sommes / autres	Modalités de participation du syndicat	Règle budgétaire associée	Arbitrable ou non 10-2.04
Annexe XIV	Enseignante ou enseignant mentor	Nouveauté	Équivalent de 200 ETC en 2021-2022 Équivalent de 200 ETC en 2022-2023 (Total 400 ETC) ⁷	Comité de participation au niveau commission (chap. 4-0.00)	15151 (numéro pourrait changer)	Oui
Annexe XLV	Sommes allouées en soutien aux enseignantes et enseignants et aux élèves des écoles primaires et secondaires ayant des indices de défavorisation de rangs déciles 7 à 10 afin de favoriser la stabilité des équipes enseignantes	Nouveauté	6,02 M\$ / an ⁹	Comité paritaire EHDAA au niveau commission (clause 8-9.04)	À venir	Oui
Lettre d'entente hors convention	Reconduction de la lettre d'entente de juin 2011, reconduite en juin 2016 I – Composition de la classe	Renouvellement avec bonification	17,94 M\$ / an ⁸	Comité paritaire EHDAA au niveau commission (clause 8-9.04) et Comité EHDAA au niveau de l'école (clause 8-9.05)	15371	Oui
Lettre d'entente hors convention	Reconduction de la lettre d'entente de juin 2011, reconduite en juin 2016 II- Soutien à l'enseignante ou l'enseignant (pi)	Renouvellement avec bonification	2019-2020 : 3 M\$ 2020-2021 : 3,457 M\$ 2021-2022 : 3,462 M\$ 2022-2023 : 3,462 M\$ ⁹	Comité paritaire EHDAA au niveau commission (clause 8-9.04)	15374	Non

⁷ Pour l'ensemble des centres de services scolaires, incluant le Centre de services scolaire du Littoral, et des commissions scolaires anglophones à la formation générale des jeunes (préscolaire, primaire et secondaire).

⁸ Montants alloués aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires anglophones dont le syndicat est affilié à la FSE-CSQ ou à l'APEQ.

⁹ Montants alloués aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires anglophones dont le syndicat est affilié à la FSE-CSQ ou à l'APEQ.